



UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE

Non à la criminalisation de l'action syndicale Arrêt des poursuites

Le 24 mai, l'UD FO 33 avait publié un communiqué condamnant l'interpellation et la mise en garde à vue de 6 syndicalistes CGT Energies 33 en pleine mobilisation et grève pour le retrait de la loi Retraites Macron.

Nos camarades de FO Energie nous indiquent que mardi 21 novembre, ces syndicalistes sont poursuivis au tribunal de Bordeaux.

Ils nous informent qu'ils seront au rassemblement au parvis des droits de l'Homme **le mardi 21 novembre à 12 h 00** en soutien à leurs camarades de la CGT.

L'UD FO 33 sera également présente à ce rassemblement.

L'UD FO 33 exige l'arrêt de toutes poursuites vis-à-vis des syndicalistes !

Halte à la criminalisation de l'action syndicale !

Défense des libertés de revendiquer, de grève et de manifestation !

Bordeaux, le 20 novembre 2023